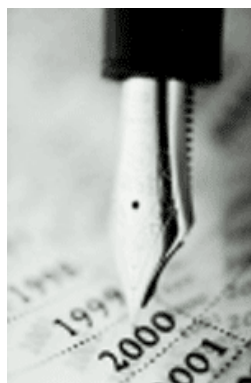


25/04/2003



Charte qualité : Modules Web



ARTICLE PREMIER

- **Garantir que l'utilisateur garde la maîtrise complète sur les solutions qu'il acquiert.**

Modules Web a mis en place des solutions comportant des caractéristiques spécifiques (créativité, rentabilité, économie, universalité...) afin que le client aient les meilleures solutions au meilleur prix. Un engagement qui se complète par une assistance personnalisée et disponible, ainsi que par un suivi, une confidentialité et la proposition d'offre adéquate, pour que plus que jamais, vos besoins soient nos services et pour longtemps.

ARTICLE 2 : DES SOLUTIONS CREATIVES

- **Apporter des solutions à forte valeur ajoutée et répondant aux besoins des clients.**

Modules Web c'est avant tout la création et l'amélioration de nouveaux systèmes de gestion d'information et de communication. Nous avons commencé maintenant depuis plus de 6 mois à mettre en place des solutions, et des modules (agendas, annonces, annuaires, gestion d'actualités, sondages, moteur de recherches, forums, chat ...), que nous avons créé en fonction des besoins des entreprises, associations ...

ARTICLE 3 : DES SOLUTIONS RENTABLES

- **Apporter des solutions qui rapporteront de l'argent, ou une qualité de services supérieures aux clients.**

La rentabilité pour une entreprise est essentielle, les solutions que nous intégrerons lui permettront de gagner du temps sur la gestion et la diffusion de l'information, en augmentant ainsi sa productivité. Le rapport qualité / performances / prix de nos services a été étudié pour satisfaire rapidement un retour sur investissement. Vous pourrez voir votre structure utiliser efficacement ses solutions, et devenir plus efficace.

ARTICLE 4 : DES SOLUTIONS ECONOMIQUES

- **Proposer les solutions les plus économiques aux clients, et assurant leur indépendance.**

Ces solutions réalisées et basées sur l'utilisation préalable et continue de logiciels libres, vous garantissent non seulement un rapport qualité prix exceptionnel, mais aussi votre indépendance face aux éditeurs de logiciels et solutions propriétaires. La mise en place de forfait va vous permettre en plus d'étaler vos dépenses et de les suivre en direct sur votre compte en ligne.

ARTICLE 5 : DES SOLUTIONS UNIVERSELLES

- **Apporter des solutions universelles.**

Avec des outils, et des logiciels universels, vous restez entièrement indépendant, mais en même temps complètement lié à l'évolution d'Internet qui utilise également les mêmes solutions pour son développement (PHP, XML, logiciels libres ...). Nos solutions vous assurent de rester toujours ouvert aux NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication). Le choix de nos outils vous le garantit.

ARTICLE 6 : DES SOLUTIONS SIMPLES

- **Apporter des solutions que le client pourra facilement gérer et entretenir.**

Le but final est que vous soyez rapidement autonome et indépendant vis-à-vis de nous, les outils de gestion et les formations mises en place le permettront dans une simplicité infantile, sans aucune cassure avec vos habitudes. Vous pourrez aller à votre rythme, tout en étant accompagné. Simple et efficace vous augmenterez d'autant votre réactivité et votre développement.

ARTICLE 7 : DES SOLUTIONS TRANSPARENTES

- **Etre transparent vis-à-vis de nos clients, pour assurer un climat de confiance.**

Nos solutions, nos services, nos tarifs, nos relations avec vous seront entièrement transparents, pour vous amener à avoir une confiance totale envers notre société, et pour que vous soyez sûr d'avoir les meilleurs conseils. Vous pourrez à tout moment accéder sur notre site à toutes les informations nécessaires à notre collaboration (devis, factures, tarifs, avancement du projet, conseils, formations...).

ARTICLE 8 : L'INDEPENDANCE DE NOS CLIENTS

- **Une indépendance complète.**

Modules Web s'engage à vous laisser votre indépendance. Vous pouvez modifier ou améliorer vous-même votre site Internet ou Intranet. La preuve : l'article 12 – Obligations du client – Droit incorporels, des conditions générales de vente :

« Modules Web donne [...] l'autorisation au client, lors d'une création, modification ou amélioration d'un site Internet ou Intranet de modifier ou améliorer le code source existant, à la condition de ne pas revendre les sources (sauf en cas de cessation d'activité, et de revente de la société cliente), ni de les dupliquer. Le client est donc entièrement indépendant de Modules Web et peut changer s'il le souhaite de prestataire, à la condition que le prestataire n'utilise pas les sources pour une utilisation autre que l'amélioration ou la modification du site Internet ou Intranet . »

ARTICLE 9 : L' ASSISTANCE TECHNIQUE

- **Une assistance technique disponible et sûre.**

Modules Web s'engage à répondre par email, par fax, par courrier ou par téléphone pour traiter les éventuels dysfonctionnements, tous les jours ouvrables de 8h00 à 18h00. Le client pourra suivre en direct (à travers son compte en ligne) l'état d'avancement du litige. Modules Web s'engage à informer le client à l'aide du compte client en ligne, accessible 24h/24 et 7j/7.

ARTICLE 10 : LE SUIVI

- **Un suivi personnalisé et efficace pour garantir le succès de vos projets.**

Modules Web s'engage à informer en quasi-temps réel l'avancement de chaque projet, à l'aide du compte client en ligne, accessible 24h/24 et 7j/7.

ARTICLE 11 : LA CONFIDENTIALITE

- **Garantir la confidentialités des données du client.**

Modules Web s'engage à ne divulguer aucune information concernant le client, et s'engage à demander une validation avant chaque publication sur Internet de textes, photographies ou documents concernant l'entreprise.

ARTICLE 12 : L'OFFRE ADEQUATE POUR CHAQUE CLIENT

- **Garantir la satisfaction de chaque client.**

Modules Web s'engage à proposer des solutions, services, qui correspondront aux besoins du client, et à ne pas vendre, ni proposer de services ou solutions qui n'auraient pas d'intérêt pour l'entreprise, afin de toujours garantir au client sa qualité de conseils.


Cette charte n'est pas exhaustive et Modules Web s'efforcera de la rendre toujours plus complète dans l'intérêt de ses clients afin d'avoir des relations commerciales fortes, basées sur une confiance mutuelle.



MODULES WEB

La Société




MODULES WEB

 25, allée de limoges
56000 VANNES
FRANCE
 Tél. / Fax : +33 (0)2 97 47 12 77
 direction@conseils-web.com
 <http://www.conseils-web.com>

Vos Interlocuteurs




Service Technique

Yoann SAMSON

 Port. : 06 60 80 66 99
 ICQ : 176796379
 yoann.samson@conseils-web.com

Service Commercial

Olivier DAVID

 Port. : 06 62 86 14 16
 ICQ : 175697299
 olivier.david@conseils-web.com

Informations légales

MODULES WEB

RCS : Vannes 447 911 280

SIRET : 447 911 280 000 17

Code APE : 722 C

N° TVA intracommunautaire : FR30 447 911 280